ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Téléph. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

Un marchand de gâteaux tué par un camion

Un vieillard bien connu à Roubaix, sous les noms divers d' « Oscar », du « Petit Josse » ou du « marchand de gâteaux », a été tué hier soir, vers 5 heures 30, sur le boulevard de Paris. Il s'agit de Jules Vandamme, âgé de 70 ans, originaire de La Chapelle d'Armentières, qui, suivant les occasions, vendait par la ville des fruits ou des gâteaux qu'il colportait sur une baladeuse.

Il descendait donc, hier soir, le boulevard de Paris, en poussant sa baladeuse, lorsqu'un camion-auto de la droguerie Duflos-Basset, faisant le service entre la maison de Lille et le magasin de la rue Neuve, heurta au passage l'homme et son véhicule.

Le chauffeur, M. Duthilly, de Mons-en-Barœul, a été interrogé par M. Flament, commissaire de police, qui s'était aussitôt rendu sur les lieux pour ouvrir une enquête. Il a déclaré que, venant avec son camion, vers le centre, il venait du boulevard de Cambrai, lorsqu'il perçut un choc violent. Il stoppa aussitôt et descendit de sa voiture. Il aperçut alors une baladeuse renversée et à quelques pas, un corps inanimé. Aidé par un passant, il chargea le corps sur son camion et le transporta à la pharmacie Constant, située à l'angle de la rue du Moulin.

MM. les docteurs Delahaye et Vanlaer, mandés par les agents, ne purent que constater la mort, due à une lésion cérébrale profonde. Le malheureux vieillard avait été tué sur le coup. Le crâne est fracturé, une jambe est brisée et le corps porte des contusions multiples.

La civière destinée au transport des cadavres avait été demandée. Elle est arrivée à la pharmacie Constant une heure et demie plus tard, ce qui est vraiment regrettable. Il serait temps de songer à améliorer ce système de transport, qui nécessite chaque fois la recherche d'un commissionnaire et immobilise, souvent pendant plusieurs heures, des agents impuissants à faire circuler la foule.

AU COURS D'UNE RIXE
UN OUVRIER EST JETÉ SOUS UNE AUTO

Presque en même temps que l'accident mortel du boulevard de Paris, un autre accident se produisit à proximité, rue du Moulin.

Un ouvrier plafonneur, Joseph Dubar, 32 ans, demeurant rue du Moulin, 70, impasse Boyaval, s'était pris de querelle avec des individus que la police recherche actuellement. L'un d'eux lui porta un coup de poing qui lui fit perdre l'équilibre, et l'ouvrier roula sur le sol.

Une auto arrivait à ce moment, conduite par le chauffeur Lemaire François, 28 ans, au service de M. Jules Dhalluin fils, industriel, demeurant boulevard de Paris. Le chauffeur n'avait pu voir la scène qui lui était cachée par une auto en stationnement. Il doublait cette voiture quand Joseph Dubar tomba devant son propre véhicule. Ce sont les cris des passants ainsi qu'une légère secousse, qui l'ont fait stopper.

Le plafonneur a été dégagé de dessous la voiture par le chauffeur, qui l'a conduit à la pharmacie Constant. Le blessé y a reçu les soins de MM. les docteurs Delahaye et Vanlaer, qui avaient été mandés pour l'autre accident. Avant son transfert à l'hôpital, il avait pu répondre aux questions des agents. Son état est cependant jugé grave.

Négociants en Alimentation
Grossistes et Détaillants

Pour aider à la diffusion d'un produit de première importance, encore trop méconnu ; pour aider à combattre la vie chère, votre devoir est d'aller écouter la Conférence sur la margarine, au Palais Rameau, dimanche prochain 6 janvier, à 5 heures précises, qui sera présidée par M. Creton, adjoint au Maire de Lille. 9988.

LES CHUTES SUR LA GLACE

Des nombreuses chutes occasionnées par le verglas, il est résulté bien des accidents, soit immédiats, soit consécutifs. Nous avons relaté hier toute une série d'accidents graves, qui avaient nécessité une intervention urgente. D'autres cas de fracture se sont révélés hier encore qui avaient passé inaperçus sous l'apparence de simples foulures.

Mme Charlotte Liagre, âgée de 71 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Vroman, 2, en tombant sur le verglas, s'est fracturé le poignet gauche. Elle a été admise à l'Hôpital après avoir reçu les soins de M. le Dr Dispa.

Mme Sylvie Vandenberghe, 65 ans, demeurant rue des Vélocipèdes 24, a été admise à l'Hôpital sur avis de M. le Dr Desrousseaux. Aux méfaits du verglas, elle doit une forte contusion de la hanche gauche.

Mme Clara Bernard, 59 ans, journalière, demeurant rue Ampère, 4, s'est fait une sérieuse contusion de la cuisse gauche. M. le Dr Druesne l'a fait admettre à l'Hôpital.

M. Hermant Favorel, 49 ans, teinturier, demeurant rue Jacquart, cour Bauters, 10, à la suite de sa chute de mardi, a révélé une fracture du poignet droit. Il a reçu les soins de M. le Dr Paul Butruille et l'Hôpital l'a reçu sur ordonnance du praticien.

L'ESCALIER FATAL

Une femme âgée de 73 ans, Mme Christine Tanghe, demeurant rue de la Guinguette, cour Six, 2, descendait hier matin l'escalier conduisant de sa chambre au rez-de-chaussée. Par suite d'un faux mouvement, elle perdit l'équilibre et tomba en avant. On s'empressa au secours de la malheureuse qui gisait, immobile, sur le sol. M. le Dr Mausse, mandé, a constaté des contusions multiples et une fracture du crâne. Il a ordonné le transfert d'urgence à l'Hôpital. La blessée est dans un état très grave.

RETOUR DES CORPS DES VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

Hier jeudi, est arrivé en gare de Roubaix le corps de la nommée Sergent Cécile, victime civile de la guerre, dont la famille a sollicité le retour en vue de sa réinhumation définitive dans le cimetière de notre ville.

La reconnaissance du corps a été faite par M. Thérin, adjoint au maire, représentant l'Administration municipale, accompagné de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement.

Il a été transporté ensuite au dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix par les soins de la compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez M. Jules Martel, Buyst Isidore, 22 ans, ajusteur, en tombant sur un bâti de fer s'est fait une plaie de la région costale avec fracture de la 12e côte. Trois semaines de repos.

— Chez MM. Lemaire et Dillies, Delattre Adèle, 57 ans, soigneuse de cardes, a reçu un morceau de bois dans le pouce droit. Début de panaris. 20 jours de repos.

— Chez M. Delespierre-Leman, Fleuris Vandenberghe, camionneur, en chargeant des futs, s'est fait une déchirure au doigt. Deux à trois semaines de repos.

— Chez M. Léon Planquart, entrepreneur, Depoorter Hector, 35 ans, maçon, s'est fait une forte contusion au gros orteil. 20 jours de repos.

— Chez MM. Lemaire et Millies, Leclercq Eudoxie, 30 ans, tisserande, s'est fait une plaie contuse au pouce droit. 15 à 20 jours de repos.

LA SOURDE OREILLE

Le conducteur de l'auto 5.004-D-2, fera l'objet d'un procès-verbal pour n'avoir pas ralenti, Grand'Place, au signal de l'agent de faction.

MESENTENTE

Plainte a été portée par M. Frigout, liquoriste, 200, rue du Moulin, contre François d'une discussion, l'a frappé et a brisé plusieurs litres de liqueurs.

BALAYEZ, S. V. P.

M. Dael, cultivateur à Wambrechies, a récolté une contravention pour défaut de balayage en face de sa propriété, 84, rue du Grand-Chemin.

DEPOT INTERDIT

Pour avoir déversé sur la voie publique, quai de Gand, une baladeuse d'immondices, un domestique de la maison Catteau, chaudronneries, rue de France, 161, a fait l'objet d'un procès-verbal.

EXCES DE VITESSE

Des contraventions pour excès de vitesse ont été rédigées contre Joseph Firmy, 26 ans, chauffeur, demeurant à Lys-lez-Lannoy, 15, rue Pasteur, et Gérard Catry, 22 ans, minotier à Marcq-en-Barœul.

A L'HIPPODROME THEATRE

La direction Baret veut nous donner, dimanche, en matinée et soirée, deux représentations particulièrement brillantes de la célèbre opérette « La Fille de Mme Angot ». La distribution des rôles a été faite avec le tact habituel du grand impresario. Le rôle principal sera interprété par Mlle Pérelli, de l'Opéra-Comique, ce qui est une sérieuse garantie de succès.

CONSULTATION DE NOURRISSONS

Le Comité roubaisien de protection de l'enfance et de la Goutte de Lait avise les mères de famille fréquentant la Consultation de la place Notre-Dame, que la séance du jeudi 3 janvier ne pourra avoir lieu, la salle n'étant pas disponible, et qu'elle est reportée au jeudi 10 janvier.

A partir du lundi 14 janvier, le transport du lait à domicile sera assuré par la Goutte de Lait comme avant guerre par une voiture, moyennant 2 fr. par semaine.

Les inscriptions relatives au transport du Lait par la voiture du Comité seront reçues dès maintenant.

GRANDE HARMONIE

Vendredi 4 janvier, à 20 heures 15 précises, répétition générale.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Marie Noyez, rue d'Alger, c. St-Eloi. — Henri Lecoutre, rue de Bocrol, 3. — Ernest Bauwens, rue des Longues-Haies, 241. — Henri Boncourt, rue d'Ypres. — Simone Doutreligne, rue de l'Alma, c. Decock, 12. — Agnès Troquette, rue des Longues-Haies, 64, c. Bernard, 21. — Louis Caure, rue Grétry, 28. — Alfred Desoubries, rue de la Vigne, cour Leman, 1. Jacqueline Couthier, place de la Nation, 7.

Publications. — Aimé Carré, rattacheur et Virginie Delacenserie, soigneuse. — Bourgeois Florimond, serrurier et Alphonsine Bruwier, repasseuse. — François D'Halluin, couvreur et Lerouge Jeanne, finisseuse. — Fernand Landrieux, ajusteur et Zulmée Pontignie, tisserande. Charles Merck, forgeron et Marie Raman, blanchisseuse.

Décès. — Charles Baillon, 61 ans, boulevard de la République, 1. — Hélène Foubert, 29 ans, rue Marceau, 12. — André Druon, 52 ans, rue Barbieux, 33. — Rosine Carrette, 48 ans, Gde-Rue, 147. — Léonard Vandenbulcke, 52 ans, rue des Longues-Haies, 279. — Benoit Raevens, 72 ans, rue des Longues-Haies, 162. — Michelle Grangé, 78 ans, rue Pellart, 117. — Achille Delcroix, 46 ans, boulevard Gambetta, 56. — Lucienne Carlier, 13 ans, rue Marceau, 34. — François Gévar, 56 ans, rue Jules-Guesde, 159, c. St-Joseph, 35. — Edouard Messelin, 74 ans, rue de Lannoy, cour Martin, 3. — Anatile Delcambre, 51 ans, rue Voltaire, 73.

RHUM NEGRITA
BARDINET · BORDEAUX
R.C. B 124

WATTRELOS

PLUS DE PEUR QUE DE MAL. — Deux voitures automobiles, contenant l'une cinq personnes, l'autre six personnes, et appartenant à M. Destrennes, rue de Menin, à Tourcoing, et à M. Delpouille, rue de Guisnes, à Tourcoing, ont versé dans le fossé bordant la rue du Sapin-Vert, à proximité du pont du Riez, dans la soirée de mercredi, la première à 17 heures 30, la seconde à 18 heures 10.

Par une circonstance heureuse, il n'y eut aucun blessé.

L'obscurité et le brouillard ont été la cause de ces deux chutes.

EN TRAVAILLANT. — Mme Simone Cozyns, servante à la ferme Castel Liagre, rue de Boulogne, s'est fracturé la jambe gauche, en tombant dans la cour de la ferme. 2 mois de repos.

— Joseph Fromen, ébouteur, au service de la ville, a été blessé à la main droite, en déchargeant un tombereau, rue de l'Abattoir. 15 jours de repos.

— Dans la rotonde du dépôt du chemin de fer, Maurice Béghin, 20 ans, par un jet de vapeur, a été atteint de brûlures du 1er degré à la figure.

— Dans l'atelier du dépôt du chemin de fer, Henri Lefebvre, 32 ans, a été contusionné au pied droit. 10 jours de repos.

— Aux établissements Haustrate et Cie, Plouvier Alfred, 19 ans, fraiseur s'est fait une déchirure. 8 jours de repos.

— Aux établissements Kuhlmann, Louis Tybaert, 21 ans, tourneur, a reçu un éclat de bronze dans l'œil droit.

DEFAUT DE BALAYAGE. — Pour avoir omis de balayer son trottoir, Mme Desrousseaux, rue Carnot, 195, a fait l'objet d'un procès-verbal de police.

LE RETOUR DE NOS MORTS. — La Mairie a reçu avis que le corps du sergent Jules Lepoutre, du 102e B.C.P., exhumé à Montdidier, arrivera en gare de Wattrelos demain samedi.

CROIX

IL AIMAIT LE LARD. — M. Mehuys, chevilleur rue Verte, 212, remarquait la disparition fréquente de morceaux de lard. Il organisa une surveillance sur son personnel. Ses soupçons s'étaient portés sur un sujet polonais, François Pisteck, 31 ans, charcutier, demeurant à Lille, rue de Tournai, 74. Celui-ci fut fouillé à la sortie et trouvé porteur de 2 kilos de lard.

Pisteck a été mis en état d'arrestation et conduit à Lille.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — André Senelle, rue du Trocadéro, 41. — Marguerite Rose, rue de Lille, 60. — Gilbert Mascart, rue Gambetta, 14.

LANNOY

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Leborgne, fabricant à Lannoy, un tisserand Jean-Baptiste Decourcelle, 62 ans, domicilié à Nechin (Belgique), s'est blessé au genou gauche en descendant de son métier. Le docteur lui ordonné un repos de 20 jours.

LYS

RESULTAT D'ADJUDICATIONS. — Diverses adjudications ont eu lieu en Mairie pour la fournitures d'imprimés et de livres nécessaires en 1924 et 1925 à la Mairie et aux écoles ainsi que la fourniture de charbons aux dites écoles pendant deux ans. Ont été déclaré adjudicataires : M. Marquant Oge, libraire à Lille, avec un rabais de 15 % pour les fournitures d'imprimés à la Mairie ; M. Dervaux Marcel, libraire à Marcq, pour la fourniture de livres classiques avec un rabais de 10 % ; M. Dervaux pour les fournitures classiques avec un rabais de 12 % ainsi que pour les livres de prix avec un rabais de 12 %. M. Parmentier Pluquet est adjudicataire pour le charbon au prix de 11 fr. 42 les 100 kilos.

AVIS AUX DELEGUES SENATORIAUX. — Les conseillers municipaux, délégués pour prendre part aux élections sénatoriales sont invités à se rendre au siège de la section dimanche, à 9 h. 15 du matin, pour se rendre ensuite à Lille.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Henri Nottebart, rue de Mulhouse. — Jacques Aubert, rue du Progrès, 51. — Valéry Baudrenghien, rue Pasteur, 33. — Gilberte Décottignies, rue de Leers, cour de l'Arbre Vert, 12.

Publications. — Maurice Wicar, jardinier et Jeanne Hourcau, ménagère.

Décès. — Rosien Decourcelle, 69 ans, rue de Strasbourg, 35.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

CEUX QU'ON OUBLIE

Parmi nos fonctionnaires, il est une catégorie qu'on oublie trop — c'est celle des postiers.

Vous les voyez sortir ces braves gens, après déjà plusieurs heures de travail attentif, leurs boîtes rectangulaires sur la poitrine, chargés parfois comme des petits mulets beau temps, mauvais temps, il faut se mettre en route, pour remettre aux commerçants impatients, les lettres d'affaires de commandes, échantillons, etc..., aux bonnes mamans qui ont leurs fils sous les drapeaux, une lettre attendue avec impatience.

Les employés du service sédentaire ont également une surcharge de besogne aux expéditions diverses.

Pendant les fêtes qui viennent de s'écouler, nos braves facteurs ont commencé leur travail une heure plus tôt que d'habitude, sans aucune gratification de la part de l'Administration. Nos lecteurs ont pu voir le gros effort qui a été fait par le personnel des postes, pour la distribution rapide des lettres et cartes de visite. Malgré une affluence considérable de correspondances, la situation a été nette chaque jour, grâce aux mesures prises par le dévoué receveur principal M. Hénocq. Plus de quarante mille objets sont distribués à chaque courrier.

M. Hénocq, à son arrivée à Tourcoing, a eu l'heureuse pensée de faire installer des boîtes d'échantillons à l'intérieur de l'Hôtel des Postes, pour nos industriels et commerçants qui envahissaient, à certaines heures de la journée les guichets. Ces casiers, fermés à clef, servent à mettre le courrier et les échantillons à la disposition des administrés qui en font la demande, moyennant une rétribution annuel de 30 et 36 francs, suivant leurs dimensions.

Toute indiscrétion est, de ce fait assurée sur la provenance des échantillons, ce qui a une grande importance sur nos places industrielles.

Nous terminons, en se faisant l'interprète de nos nombreux lecteurs et en souhaitant que le Gouvernement n'oublie pas nos dévoués postiers.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Scrite Fidèle, 27 ans, rue du Brésil, 16, manœuvre chez Jules Borugois, entrepreneur, contusions du coude droit et du bras gauche et des 6e et 7e côtes droites, 20 jours de repos.

— Chez Sion Frères, filateurs, Caron J.-B., rattacheur, 37 ans, a fait une chute contusion articulaire épaule droite, 20 jours.

— Chez Paul Jonglez et fils, filateurs, Mlle Delepoulle Jeanne, 17 ans, soigneuse, plaie contuse par ratissage de la face dorsale des premières phalanges annulaire droit, 25 jours.

— M. Despriez Emile, 42 ans, charretier, rue de Roubaix, à Mouvaux, a reçu un coup de pied de cheval, fracture du 1er métatarsien du pied gauche, 30 jours.

— Au peignage Fouan, un manœuvre, M. Courtois Eugène, 18 ans, a reçu une balle de laine brute sur l'épaule, fracture de l'extrémité externe de la clavicule gauche, 6 semaines.

— Boagert Arthur, 13 ans et demi, apprenti, par suite de chute s'est fracturé les deux os de l'avant bras droit, 6 semaines.

— Bernard Jules, 16 ans, bacleur, a eu le doigt pris dans la corde de main douce du métier, arrachement du médius gauche et fracture compliquée, arrachement de l'annulaire, 1 mois.

— Vandenberghe Edouard, 52 ans, fileur a eu le doigt pris entre la corde et la poulie du métier, plaie par écrasement de l'annulaire gauche, 6 semaines.

LA LEVÉE DES BOITES POSTALES

Nous donnons ci-dessous un relevé des heures de levées et des départs affiché dans la salle d'attente de la Poste, où il peut être utilement consulté. Départ des courriers :

1re levée, à 5 h. 35, Neuville-en-Ferrain.
2e levée, à 7 heures, Roubaix et Tourcoing.
3e levée, à 8 h. 10, Paris, départements et étrangers.
4e levée, à 10 heures, Paris, étrangers, Belgique, Lille, Nord, Halluin, Roncq, départements, moins l'Oise et le Pas-de-Calais.
5e levée à 12 h. 10, toutes directions.
6e levée, à 13 h. 50, Tourcoing.
7e levée, à 16 h. 50, le Nord, Calais, l'Angleterre, Seine-Inférieure, moins Elbeuf.
8e levée, à 17 h. 20, Nord, Paris, départements étrangers, Belgique.
9e levée, à 19 heures, Lille, Nord, Roncq, Halluin, échantillons et imprimés, France et étrangers.
10e levée, à 20 heures, toutes les destinations.

POUR NOS MUTILES

La Commission du Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons adresse ses plus sincères remerciements aux membres du Groupe Musical des Anciens Combattants du Blanc-Seau, qui, au cours de leur banquet annuel, ont eu la généreuse pensée de faire une collecte en faveur des victimes de la guerre, qui a rapporte la somme de 51 francs, qui fut versée à la Caisse de Secours.

Que les généreux donateurs reçoivent ici les sentiments de bien vive gratitude et de profonde reconnaissance de la Commission et de tous les mutilés du Groupe.

REPASSEURS DE LAINES BRUTES

Samedi 5 janvier, à 5 h. 30, réunion générale obligatoire des repasseurs de laines brutes.

Ordre du jour : compte-rendu de l'année 1923.

CERCLE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

Le Cercle des Anciens Sous-Officiers donnera dimanche prochain 6 janvier, à 19 heures, dans la salle des fêtes du Gymnase, rue de Gand, une fête de famille offerte aux sociétaires honoraires et actifs et aux membres de leur famille.

REUNION DES RETRAITES DU CHEMIN DE FER

Tous les retraités du Chemin de fer du Nord, de Tourcoing et environs, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche prochain, 6 janvier, à 15 h., Café Lemaire, rue de l'Epidémie, 6, à Tourcoing.

Remise des nouvelles cartes.

THEATRE MUNICIPAL

Samedi 5 janvier, à 8 h., représentation de : PRINCESSE DOLLAR, la célèbre opérette viennoise en 3 actes, 4 tableaux.

Dimanche 6 janvier, matinée à 3 heures et le soir à 8 h. : PRINCESSE DOLLAR.

Lundi 7 janvier, à 8 heures : LA VEUVE JOYEUSE.

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Marcel Cuvelier, coiffeur Sainte-Anne, Baraquement 49. — Simonne Dupont, rue d'Elbeuf, 34.

Publications. — Gaetan Antonietti, carrossier, et Germaine Bonnet, s. p. — Louis Leman, modeleur, et Valentine Verloo, s. p. — Gaston Leignel, couvreur et Jeanne Dujardin, soigneuse. — Charles Spinnewy, employé et Clotilde Dervaux, s.p. — Jean Dalle, employé, et Madeleine Desmarcheller. — Georges Hardeman, employé au chemin de fer et Rachel Dumortier.

Société du GAZ de PARIS
Société anonyme au capital de 100.000.000 de francs
Registre du Commerce de la Seine : 46.948.
EMISSION de 638.297 OBLIGATIONS
6 % de 500 francs nominal
Garanties par la Ville de Paris
Nettes d'impôts présents et futurs y compris celui de transmission
Remboursables au pair en 40 ans, à partir de 15 Octobre 1929
Coupons payables le 15 Avril et le 15 Octobre.
PRIX D'EMISSION : 482 f 50 par OBLIGATION
Payables à la Souscription
Jouissance du 17 Décembre 1923.
Les Souscriptions sont reçues dès maintenant :
A PARIS : A la BQUE CENTRALE des BANQUES de PROVINCE, 41, Rue Cambon, et dans ses Agences ; A la CAISSE MUNICIPALE de la VILLE de PARIS (Hôtel de Ville, Salle des Couronnes, R. de Rivoli)
en PROVINCE : Chez MM. les BANQUIERS, Membres du Syndicat des Banques de Province.
L'Insertion légale a été faite au Bulletin des Annonces légales du 17 Décembre 1923.

MOUVAUX

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Noblet, industriel, rue des Lilas à Mouvaux, Cécile Deschamps, 31 ans, soigneuse, s'est buté le doigt contre un engrenage de son métier. 12 jours de repos.

— Chez MM. Lorthiois frères à Mouvaux, Descamps Bonaventure, 27 ans manœuvre, a eu le dessus de la main droite lacéré par les dents d'une machine. 3 semaines de repos.

— Chez M. Decobecq, vidangeur, rue de Lille à Mouvaux, Devrienne François, 54 ans domestique a reçu une ruade de cheval dans les côtes. 1 mois de repos.

— A la tannerie Wauquiez, rue Vauban à Mouvaux, Tanche Désiré 26 ans, homme de peine est tombé dans une fosse par suite d'une glissade 15 jours de repos.

ETAT CIVIL. — **Naissances** : Geneviève Moerman, rue Négrier, 33. — Jean Wacquet, rue de Tourcoing, 9.

HALLUIN

AUX CONTRIBUABLES. — Les personnes qui n'ont pas encore payé leur taxe sur les chiens et la taxe sur les pianos sont priées de payer, sans retard, à la Recette Municipale, 7, rue de Lille.

QUI A TROUVE ? — Il a été perdu en ville dans le courant de la journée du 2 janvier un portefeuille contenant diverses pièces d'étatcivil et une patente. Le rapporter à la Mairie contre bonne récompense.

LILLE

Deux torpilles sous un comptoir

M. Louis Verfaille, 36 ans, qui, depuis le mois d'avril 1923, tient un estaminet rue Lepelletier, 45, a fait hier une singulière découverte.

En déplaçant le comptoir de son débit, il mit à jour deux torpilles à ailettes d'avion. Ces deux engins dont l'un a 12 centimètres et l'autre 18 centimètres de diamètre paraissent être chargés.

Avec précaution, M. Verfaille descendit sa trouvaille M. Abbé, commissaire de police.

Depuis l'armistice, l'établissement a été tenu par trois propriétaires différents et une enquête est ouverte pour rechercher la personne qui a déposé ces explosifs à cet endroit.

L'autorité militaire a été prévenue pour enlever d'urgence ces deux objets encombrants.

AU PARQUET

UN ESCROC

Le sieur Boris de Scoeyrés, arrêté pour abus de confiance d'une somme de 250 francs au préjudice de la banque Miens, a été également interrogé hier. L'inculpé prétend que s'il n'a pas remboursé cette somme, c'est parce qu'il était malade. La demande de mise en liberté provisoire qu'il avait formulée lui a été refusée.

HOMICIDE VOLONTAIRE

Après avoir été interrogé par M. Fontaine, juge d'instruction, la femme Saint-Quentin, de Gruson, a été inculpé d'avoir causé involontairement la mort du jeune Loustiaux, qui lui avait été confié. Cet enfant serait, en effet, décédé faute de soins.

UNE AFFAIRE A ECLAIRCIR

M. Fontaine, juge d'instruction, a interrogé hier plusieurs témoins, au sujet de la rixe survenue entre les dames Dewaele et Vandromme, de Wattignies. Ces deux dernières continuent à se rejeter mutuellement la faute.

PETITES NOUVELLES

LA BOUTONNIERE FLEURIE. — La nommé Lamotte Antoine, 26 ans, demeurant rue des Etaques, a été arrêté à la gare pour port illégal de décorations.

Cet individu avait arboré à sa boutonnière les rubans de la croix de guerre et de la médaille de la victoire, alors qu'il n'en a nullement le droit.

AMATEURS DE PARFUMERIE. — Nuitamment des malfaiteurs ont fracturé la porte d'une petite vitrine scellée sur la façade de la maison Baudry, rue de Béthune, 15 et s'emparèrent d'articles de parfumerie. Le montant du vol s'élève à 120 francs environ.

A L'OMBRE. — La gendarmerie a appréhendé hier et déféré au parquet les sujets polonais Maks Fick, 28 ans, Pananooski Symon, 21 ans, sans profession, ni domicile. Ils ont tous deux été écroués à la maison d'arrêt sous l'inculpation de vagabondage et défaut d'immatriculation.

ACTE DE VANDALISME. — Des individus mal intentionnés se sont introduits la nuit dans le chantier de marbrerie de M. Daman, à l'angle des rues du Faubourg-de-Roubaix et Eugène-Jacquet, et culbutèrent et brisèrent cinq monuments funéraires, M. Daman, qui subit un préjudice de 2.000 francs, a déposé une plainte à la police.

UNE DOUBLE ARRESTATION. — Les nommés Dupuydt Gaston et Verchuren Gaston ont été arrêtés et déférés au parquet pour coups et blessures sur la personne de M. Behey Arthur, 42 ans, journalier au Marais de Lomme.

Ce dernier qui porte des blessures d'une certaine gravité a dû être admis à l'hôpital Saint-Sauveur.

RATS DE CHANTIER. — On recherche les auteurs d'un vol de dix sacs de chaux, d'une certaine quantité de bois, d'un complet en toile bleue, d'une paire de souliers commis dans un chantier à l'angle des rues Bonte-Pollet et Camille-Desmoulins, au préjudice de M. Dressen, entrepreneur 3, Grande-Route de Béthune à Loos.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

FRANCE INTERDITE. — 8 jours de prison à Khazen Saïd âgé de 30 ans, pour infraction plusieurs fois répétée à un arrêté d'interdiction de séjour.

FRAUDE EN DOUANE. — Gabrielle Condannie, 38 ans, originaire de Marseille et Henri Langillier, 23 ans, sont condamnés pour introduction le 30 décembre, de 21 kilos de tabac haché, chacun à 6 jours de prison et à 577.50 d'amende solidaire. Largillier obtient le bénéfice du sursis mais sa complice, antérieurement condamnée pour vol par recel devant le tribunal correctionnel de Marseille, ne bénéficie pas de la même mesure de faveur.

DOUAI

Tribunal Correctionnel

Audience du jeudi 3 janvier 1924

Président : M. Purnot. — Ministère Public : M. Dorel, substitut.

LES VOLS. — La femme Léger, ménagère, à Guesnain, a dérobé un portemonnaie valant 5 fr. au marché de Douai. 10 jours de prison avec sursis.

— Louis Repanski a volé à Douai un imperméable et une somme de 100 fr. au préjudice de M. Stevan. 6 mois de prison par défaut.

— Henri Ducatillon, pour vol à Sin-le-Noble, est condamné à 16 fr. d'amende avec sursis.

— Moine Bienvenu a volé à Douai, le vélo d'un marinier. Six mois de prison.

LES COUPS. — Arthur Verhaeghe, de Villers-Campeau, a porté des coups à Edmond Bastien. Six jours de prison avec sursis et 5 fr. d'amende.

— Maurice Claerhout, pour coups à Bouvignies 15 jours de prison par défaut.

LES OUTRAGES. — Stanislas Wesolowski pour outrages au garde de Dechy, 1 mois de prison par défaut.

LES CHAUFFARDS. — Constant Dewez, conducteur de camion-auto, a blessé à Orchies, rue des Jardins, M. Charles Dhainaut. 200 fr. d'amende et 500 fr. de dommages et intérêts.

LES IMPRUDENTS. — Hérin Barré, brasseur à Valenciennes, a été la cause indirecte d'une blessure à M. Sprimont, de Lewarde. 25 fr. d'amende avec sursis.

LE BON LAIT. — Théodora Vandeville, laitière à Cuincy, a écrémé son lait. Six jours de prison avec sursis et 300 fr. d'amende.

VOTRE BILLET S.V.P. — Ferdinand Dupuis a voyagé sans billet. 16 fr. d'amende.

VAGABOND. — Antoine Félin, pour vagabondage, 15 jours de prison.

TENTATIVE D'ESCROQUERIE

La police a ouvert une enquête au sujet d'une tentative d'escroquerie dont se serait rendu coupable le nommé Albert Olivier, électricien, demeurant rue de Valenciennes. Olivier aurait essayé de se faire remettre de l'argent au moyen d'une lettre portant une fausse signature. On le recherche.

ENCOMBRANT EQUIPAGE

M. Bricout, demeurant rue François Lemaire, qui avec son attelage empêchait la circulation au pont du Palais de Justice a fait l'objet d'un procès-verbal.

AUTO ET CYCLISTE

A l'angle de la rue de Valenciennes et de la rue Neuve Notre-Dame, l'auto de M. Populaire d'Arleux, a renversé un cycliste, M. Antixier, employé à Férin. Seule la machine du cycliste souffrit de la collision. Un arrangement est intervenu.

VALENCIENNES

VISITE D'UN CAMBRIOLEUR

Se rendant, vers 8 h. 30, dans ses bureaux, situés Clos des Villas, M. Gustave Druesnes, 48 ans, Directeur du Comptoir Industriel et Commercial du Nord, 34, Boulevard Carpeaux constata, que pendant la nuit, un malfaiteur après avoir brisé une vitre, à l'une des fenêtres donnant sur la rue, avait fouillé tous les tiroirs des bureaux, et s'était retiré en emportant une petite somme d'argent et des timbres à quittance.

M. Druesnes a déposé plainte à la police qui cherche l'auteur de ce vol.

UN BECANIER ECOPE SERIEUSEMENT

Sous l'inculpation de vols et de port illégal d'uniforme le tribunal correction a condamné hier le sieur Charles Attencourt, 30 ans, sans domicile fixe à trois ans de prison.

Attencourt est cet individu, qui, au début de novembre 1923 déroba de multiples bicyclettes qui se trouvaient devant les portes des estaminets.

AINSI QU'UN GERANT DE COOPERATIVE OUI LEVA LE PIED

Le Tribunal correctionnel a infligé hier trois ans de prison, cent francs d'amende et 7.146 fr. de dommages-intérêts à Auguste Décarpigny 29 ans, employé, 22, Avenue Désandrouin.

Gérant de la Coopérative Militaire, rue des Récollets, Décarpigny prit la fuite au début d'octobre, en ayant détourné une somme de huit mille francs environ et fut arrêté à Alger.

UN RECIDIVISTE

Le samedi 22 décembre, la police arrêtait, place d'Armes, le sieur Pierre Boucq, 29 ans, ajusteur à Bruay-sur-l'Escaut, qui, à la devanture d'un marchand-ambulant, avait dérobé une chemise d'homme.

Le Parquet, bienveillant, relaxa Boucq. Ce dernier prit le train pour Paris et hier, un télégramme, parvenu au Parquet, annonçait que Boucq avait été arrêté à Paris. Il n'est pas rue de la Halle, mais à Saint-Lazare.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

CRESPIN

UN VOL DE 5.000 FRANCS

Vers 14 heures 30, M. Arthur Meuter, 37 ans, chef d'équipe, avait déposé son pardessus, dans lequel se trouvait son portefeuille, dans la salle du débit tenu par M. Bougaut, 60, rue Départementale.

Après avoir absorbé plusieurs consommations, M. Meuter, vers 17 heures, constata que son portefeuille, contenant 5.000 francs, ses papiers d'identité, ainsi qu'un reçu du Crédit National, portant une série de dix numéros de titres, avait disparu.

Il soupçonne deux sujets algériens d'être les auteurs de ce vol. En effet, ces deux individus se trouvaient dans la salle du débit, qu'ils quittèrent vers 16 heures.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

HAUTMONT

UN ALGERIEN FOUDROYE PAR UN COURANT DE 5.000 VOLTS

Aux Laminoirs de la Sambre, un Algérien Amar Kodja, 19 ans, demeurant 51, rue de Maubeuge, poulonnier, recevait l'ordre du chef pontonnier d'aller couper les deux interrupteurs de courant. Exécutant l'ordre donné, il coupa bien le premier ; en se rendant à la cabine pour couper le second, il commit l'imprudence de poser la main sur un câble d'un courant de 500 volts. Il poussa un cri et tomba foudroyé.

Le cadavre a été transporté à l'infirmerie militaire en attendant l'inhumation.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

KILLEM

UN VIEILLARD BRULE VIF

Un affreux accident s'est déroulé à Killem. Un ancien cultivateur, M. Fossaert François, a été retrouvé chez lui, à demi carbonisé.

Dans la matinée d'hier vers 9 heures, Mme Walez, cabaretière, qui sur sa demande, lui fait chaque jour ses courses, allait le voir comme à l'habitude.

Elle revint à 11 h. 30, au domicile de la octogénaire et frappa à l'huis pour lui remettre sa boisson, mais ses appels demeurèrent vains et ceci inquiéta vivement la cabaretière.

Pensant à quelque indisposition du vieillard qui avait coutume de tomber en syncope, Mme Walez appela le boucher Verleene, lequel constatant que de la fumée sortait de l'immeuble en fit sauter la porte.

La fumée par suite de l'ouverture des fenêtres s'étant dissipée, un épouvantable spectacle s'offrit à la vue des témoins.

A demi carbonisé, M. Fossaert gisait sur le sol. Près de lui, son lit se consumait. Le cadavre fut transporté dans une pièce voisine tandis qu'activement des voisins accourus se hâtaient de paralyser les progrès de l'incendie.

L'enquête que la gendarmerie a établi, tend à faire admettre que le pauvre vieux à la suite d'un éblouissement est tombé sur le poêle rouge et que ses vêtements ayant pris feu, il aura été aussitôt atteint par les flammes.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

NŒUX-LES-MINES

Mort dans la rue

Le 1er janvier on a relevé dans la rue de Boulogne le corps d'un homme qui venait de succomber d'une congestion. Dans ses vêtements on a trouvé des papiers d'identité au nom de M. Despretz Hilaire, 49 ans, né en 1874, à Annay-sous-Lens et une somme de 3 fr. 0. Le cadavre a été transporté à la morgue.

METTEZ-VOUS EN REGLE. — La gendarmerie a dressé procès-verbal, à l'encontre de Derancy Casimir, demeurant à Beuvry, pour défaut d'appareil sonore et plaque d'identité illisible à sa bicyclette.

MARLES-LES-M